
REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION	3
SOMMAIRE DU RAPPORT DE VISITE	4
1.0 ÉTAT DES LIEUX	5
1.1 Emplacement et environnement de l'école	5
1.2 Particularités de l'école	6
1.2.1 Habitudes de transport des élèves	6
1.2.2 Habitudes de transport des employés	6
1.2.3 Réalité de l'école	6
1.3 Stationnements existants	6
2.0 RECOMMANDATIONS	7
2.1 Sites recommandés	7
2.2 Type de support recommandé	10
2.3 Autres recommandations	11
2.3.1 Visibilité des stationnements	11
2.3.2 Accroître l'utilisation et améliorer la sécurité	11
RÉFÉRENCES	12
ANNEXE A	13
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES SUPPORTS DE TYPE RÂTELIER	13
ANNEXE B	16
PISTES DE FINANCEMENT	16

REMERCIEMENTS

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue tiennent à remercier leurs nombreux partenaires pour leur appui dans le développement du programme **À pied, à vélo, ville active** dans lequel s'inscrit le présent plan de stationnements de vélos. La participation de certains organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité des adolescents est indispensable à la réalisation de ce plan.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue remercient de leur collaboration les directions et le personnel des écoles suivantes qui ont choisi de participer au programme **À pied, à vélo, ville active** dans la MRC d'Abitibi-Ouest.

- Cité étudiante Polyno, Commission scolaire du Lac-Abitibi;
- École du Royal-Roussillon, Pavillon Le Séjour, Commission scolaire du Lac-Abitibi;

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui financier des organismes suivants :



et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue :



INTRODUCTION

À pied, à vélo, ville active est un programme de Vélo Québec visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue est le mandataire désigné de la région pour ce programme. Son rôle est de proposer aux administrations municipales et scolaires des moyens concrets pour créer des environnements favorables à la marche et au vélo.

Le programme *À pied, à vélo, ville active* est divisé en trois volets d'actions concrètes pour la communauté. Le premier est la conception de plans de déplacements scolaires pour les écoles primaires. Le second est la conception d'expertise en stationnement pour vélos pour les écoles secondaires. Finalement, le dernier est la réalisation de la formation « Mobiliser la communauté au transport actif » adressée à tous les acteurs potentiels du projet.

Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue a confié à la firme MLS et Associés, architectes inc. de Val-d'Or, qui détient une expertise professionnelle en architecture et en design urbain, une partie importante de la réalisation des plans de stationnements de vélos. Leur mandat consiste principalement à identifier les obstacles au transport actif dans l'environnement des écoles ciblées. La rédaction de cette expertise de stationnement pour vélos est basée sur les paramètres recueillis lors de consultations et par les observations faites sur place. Enfin, le plan est accompagné de recommandations d'aménagement.

Pour l'année 2013-2014, deux écoles secondaires ont été ciblées pour ce projet dans la Commission scolaire du Lac-Abitibi :

- Cité étudiante Polyno, La Sarre;
- École du Royal-Roussillon, Pavillon Le Séjour, Macamic.

Chacune de ces écoles aura en sa possession une expertise de stationnement pour vélos réalisée par la firme MLS et Associés, architectes inc. de Val-d'Or et coordonnée par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE VISITE

École du Royal-Roussillon, Pavillon Le Séjour

Adresse :	62, 6 ^e Avenue, Macamic
Contact :	Lynda Gauthier, directrice
Nombre d'élèves :	122
Nombres d'employés :	Environ 15
Date de la visite :	30 avril 2014, 10 h 30

Sommaire :

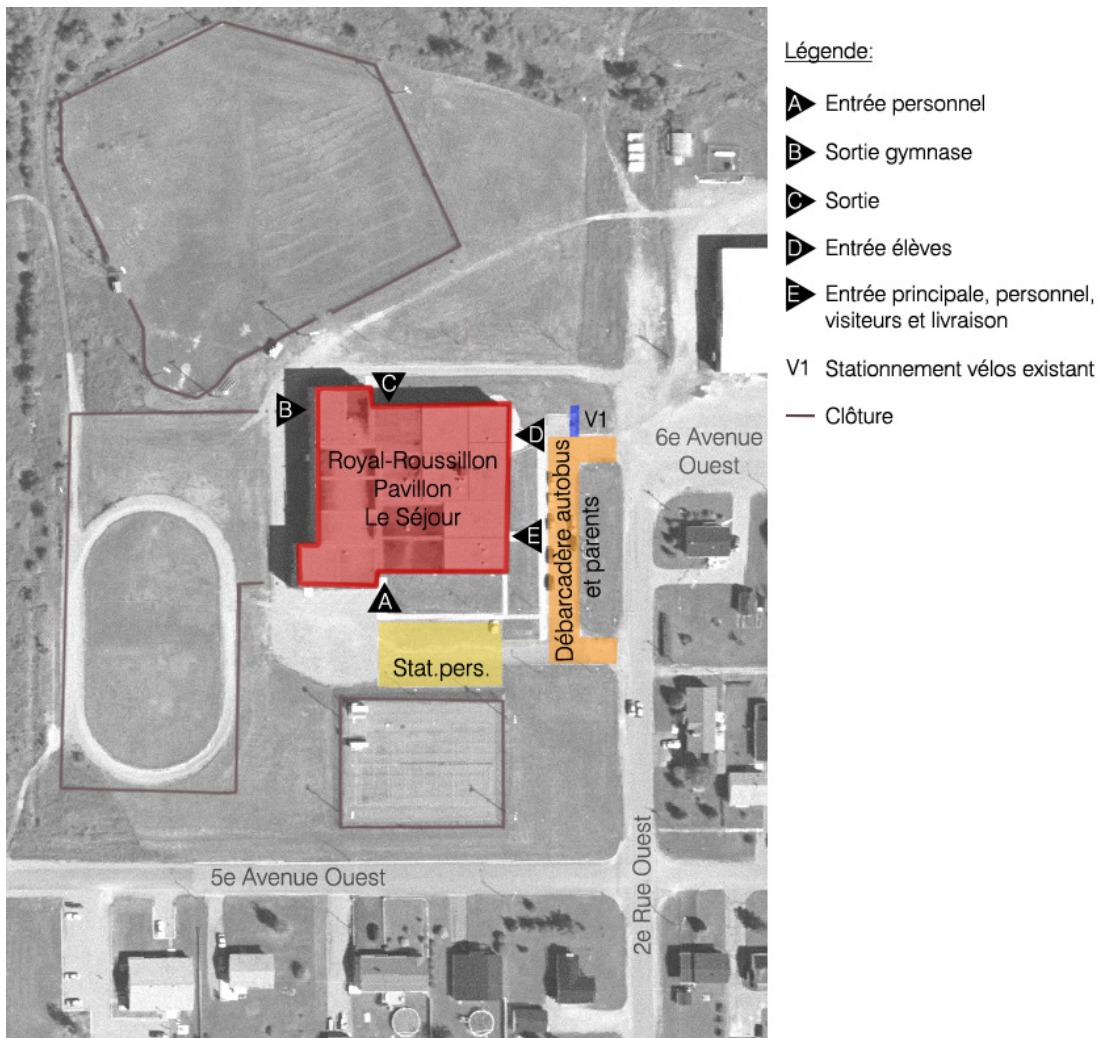
Nombre de places lors de la visite :	Aucun stationnement de vélos n'était en fonction lors de la visite. Le seul support vu se trouvait enseveli sous la neige, probablement déplacé lors du déneigement, car l'endroit ne correspond pas avec celui mentionné par la directrice lors de la rencontre.
Nombre recommandé de places :	Entre 7 et 26 (1 place par groupe de 5 à 20 élèves et 1 place par groupe de 10 à 40 employés).
Résumé des recommandations :	Étant donné les circonstances, les recommandations ont été élaborées comme s'il n'y avait aucun stationnement de vélos existant, tel était le cas lors de la visite. Par conséquent, l'installation d'un stationnement de vélos de type râtelier est proposée près de l'entrée principale.

Visite effectuée par :	Caroline Morneau MLS et Associés, architectes inc. 1200, 8 ^e Rue, Val-d'Or (Québec), J9P 3N7 819 824-3651 poste 216 ou caroline.morneau@mlsarchitectes.com
------------------------	---

1.1 Emplacement et environnement de l'école

Le Pavillon Le Séjour se situe dans un secteur de faible densité de la municipalité de Macamic. La façade principale de l'école donne sur la 2^e Rue Ouest. Le bâtiment est ceinturé par des terrains de sports au nord et à l'ouest et par 5^e Avenue Ouest au sud.

Dans un rayon de 500 m du Pavillon Le Séjour, on retrouve principalement des habitations de faible densité, un milieu rural à l'ouest et deux barrières humaines aux déplacements au nord, soit le chemin de fer et la route 111. La densité de circulation aux abords de l'école est faible. Le flux de déplacements dans le secteur a lieu principalement aux heures d'entrée et de sortie des classes avec la présence des autobus scolaires, du personnel et de quelques étudiants sur la 2^e Rue Ouest et la 6^e Avenue Ouest. Le débarcadère d'autobus est situé en façade de l'école. Les parents peuvent déposer leurs enfants, en face de l'école à même le débarcadère d'autobus. Un stationnement réservé pour le personnel et les visiteurs se trouve au sud de l'école près des terrains de tennis; sinon, ceux-ci peuvent toujours garer leur voiture dans la rue.



Plan d'implantation de l'école

1.2 Particularités de l'école

1.2.1 Habitudes de transport des élèves

Selon direction, les trois quarts des élèves ont accès au transport scolaire. Environ 15 % des écoliers se rendent à l'école à pied, très peu en vélo et 5 % utilisent un moyen motorisé soit une motocyclette ou ils sont déposés par leurs parents.

1.2.2 Habitudes de transport des employés

Selon la direction, il n'y a aucun employé qui utilise occasionnellement le vélo comme moyen de transport. Le moyen de transport principal des employés est l'automobile; plusieurs n'habitent pas la municipalité en plus de se déplacer vers d'autres écoles de la Commission scolaire du Lac-Abitibi.

1.2.3 Réalité de l'école

La direction du Pavillon Le Séjour signale qu'il y a eu par le passé quelques problèmes de vol ou de vandalisme. Le support (avant son déplacement lors du déneigement) était localisé dans un secteur à la vue des classes et de la rue près de l'entrée du débarcadère d'autobus.

1.3 Stationnements existants

L'école secondaire Le Séjour possède un stationnement de vélos sur son territoire selon la direction. Lors de la visite, aucun stationnement de vélos n'était en fonction. Le seul support vu se trouvait enseveli sous la neige, probablement déplacé lors du déneigement, car l'endroit ne correspond pas avec celui mentionné par la directrice lors de notre rencontre. Toutefois, il fut possible de repérer son positionnement initial (V1) sur « *Google Street View* » en date de juin 2013.

En l'absence de support utilisable, il y avait un vélo attaché au mobilier urbain lors de la visite.

Le support enseveli sous la neige est de type clôture, mais son état est difficilement évaluable.



2.0 RECOMMANDATIONS

Le nombre recommandé de places pour les établissements d'enseignement par le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* est de 1 place de stationnement pour 5 à 20 élèves et 1 place pour 10 à 40 employés. Pour le Pavillon Le Séjour, cette norme représente un minimum de 7 places de stationnement et un maximum de 26.

Considérant cette norme et les observations faites sur le terrain de l'école, MLS et Associés, architectes inc. recommande :

- Remplacer le support à vélo existant et de l'ancrer au sol.

Et ce pour les raisons suivantes :

- Le support existant a été déplacé lors du déneigement et son état actuel est inconnu;
- Les supports de type clôture ne permettent pas de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U et ils peuvent tordre la roue et endommager les vélos. Le remplacement par un type râtelier permet d'avoir un maximum de places dans un minimum d'espace;
- La présence d'un support apparaît nécessaire étant donné la présence de vélos attachés au mobilier urbain lors de la visite.

2.1 Sites recommandés

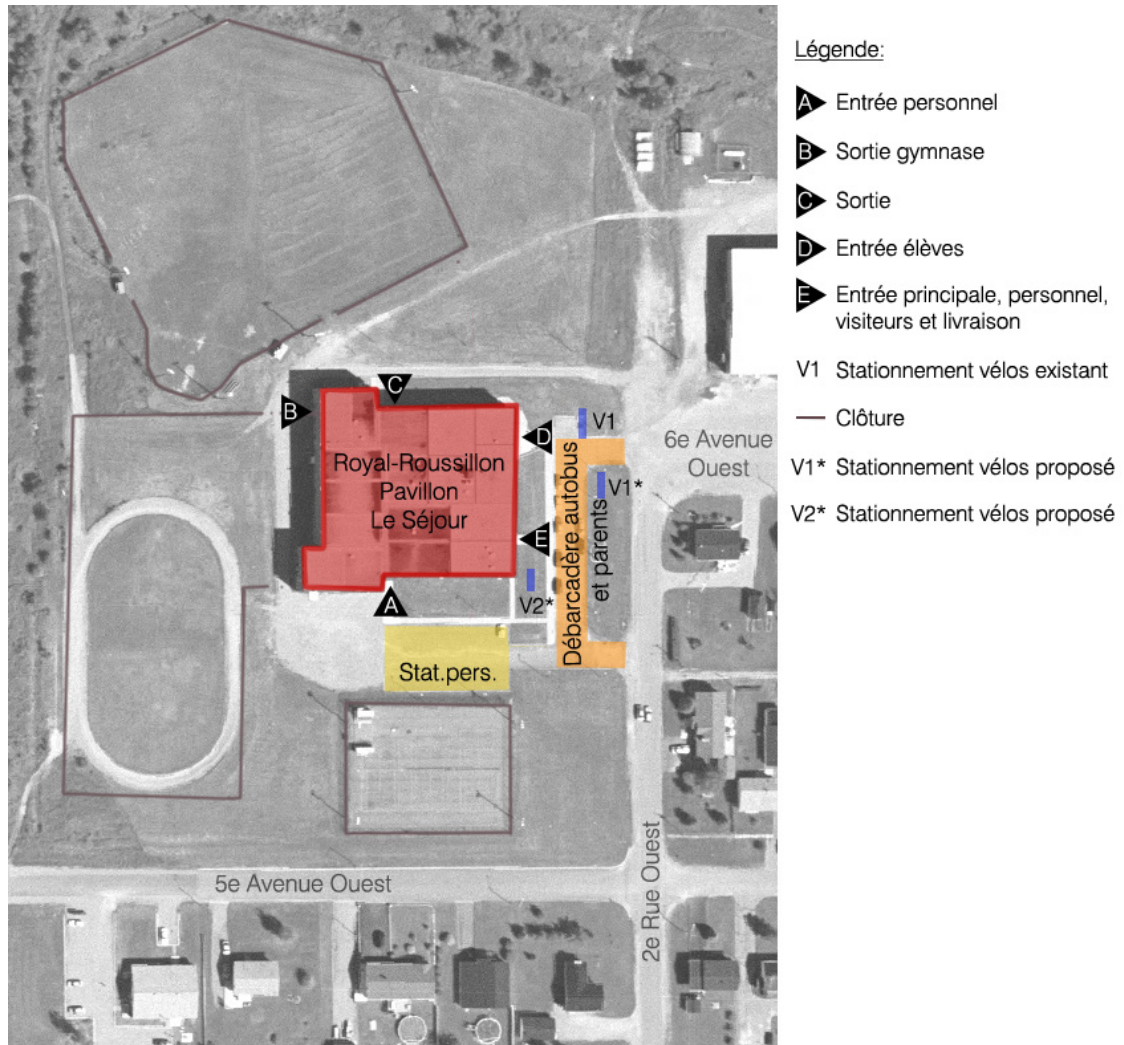
Afin d'accroître l'utilisation des stationnements de vélos et pour améliorer la sécurité, certains éléments méritent d'être considérés :

- Le support à vélo devrait être situé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m. Il fait alors concurrence aux autres supports improvisés tels que les arbres, bancs ou autre mobilier urbain;
- Les stationnements devraient être facilement accessibles de la rue, sans empiéter sur les zones dédiées aux piétons et minimiser les croisements avec les voitures et piétons;
- Afin de dissuader le vol et le vandalisme, le stationnement devrait être à la vue des passants et/ou près des fenêtres.

MLS et Associés, architectes inc. recommande l'installation du nouveau support à vélo, à tel endroit.

L'emplacement du support à vélo de l'été 2013 (V1) est un bon endroit; il est près de l'entrée des élèves, visible et il est peu exposé aux conflits avec les autres usagers. Toutefois, si cet emplacement est conservé, il serait bien d'avoir une signalisation et des procédures claires de déneigement afin de ne pas répéter l'incident de l'hiver 2013-2014. Il serait également important de rendre le support accessible des deux côtés pour maximiser le nombre de places disponibles. Il pourrait également être déplacé à l'intérieur du terre-plein en face de l'école, voir V1*. L'emplacement V2* apparaît comme un deuxième emplacement possible si le risque d'abimer les installations est trop grand à l'emplacement V1, il pourrait également être considéré pour diversifier l'offre selon le parcours du cycliste ou son emploi du temps (élèves versus personnel).

L'installation des supports à vélo devrait être faite de la manière illustrée afin de maximiser leur utilisation. En créant deux stationnements, il y a augmentation du nombre de places disponibles, en plus d'offrir une diversité dans le choix de l'emplacement selon le parcours du cycliste. Il offre également une occasion aux employés de considérer cette option de transport lorsque c'est possible.



Plan d'implantation de l'école proposé

Emplacement : V1* voir plan d'implantation proposé
Accès : 2^e Rue Ouest
Revêtement : Gazon
Nombres de places : 7 places
Type de support : Râtelier



Emplacement : V2* voir plan d'implantation proposé
Accès : 5^e Avenue
Revêtement : Gazon
Nombres de places : 3 ou 7 places
Type de support : Râtelier



2.2 Type de support recommandé

Nous recommandons les supports de type râtelier à sept places (CP-7), tels que ceux existants. (Voir Annexe A pour les caractéristiques techniques)



Râtelier à 7 places

Capacité de ce type de support : 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton (surface idéale), asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- Bon support du vélo lorsqu'il est debout, avant qu'il ne soit cadenassé;
- Haute densité de stationnement.

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile en raison du chevauchement des guidons;
- Difficulté d'utilisation avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- Accumulation de débris au sol.

Optimisation du support :

- Installer le râtelier perpendiculairement à un mur afin que les deux côtés puissent être utilisés;
- Mettre la roue avant du vélo dans le support et attacher le cadenas en U tel que montré sur la photo ci-contre (le côté du cadenas où se trouve la serrure devrait se trouver vers le cadre du vélo et non au niveau du support). Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin.

2.3 Autres recommandations

2.3.1 Visibilité des stationnements

- Marquer adéquatement le cheminement vers le stationnement pour vélos à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons ou flèches) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).
- Indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements pour vélos (voir exemple ci-contre).



2.3.2 Accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

Inauguration des supports

- L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut passer inaperçue. Nous encourageons fortement la direction de l'école à en informer les élèves et les membres du personnel par un bulletin d'information, une lettre, etc. Organiser un événement d'inauguration des supports à vélo est aussi un excellent moyen de faire connaître cette nouvelle installation. En plus d'informer les élèves et les membres du personnel de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélos.

Campagne d'information et de sensibilisation

- Dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active, nous encourageons l'école à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel. Cette campagne pourrait avoir lieu au moment de l'installation des supports et de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.
- Différentes activités pourraient se tenir dans le cadre de cette campagne, notamment une journée de burinage de vélos à l'école.

Vélo Québec peut vous appuyer dans l'organisation de vos activités en lien avec le transport actif (inauguration des supports, campagne d'information et de sensibilisation, recherche de financement pour l'achat de supports, etc.). N'hésitez pas à contacter Vélo Québec ou d'autres organismes régionaux pour plus de détails.

RÉFÉRENCES

À pied, à vélo, ville active. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/villeactive

Opération vélo-boulot. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/veloboulot

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. Pour consulter la table des matières :

<http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques>

Vélo Québec Association. Mode d'emploi : stationnements pour vélos. Consultation en ligne :

http://www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

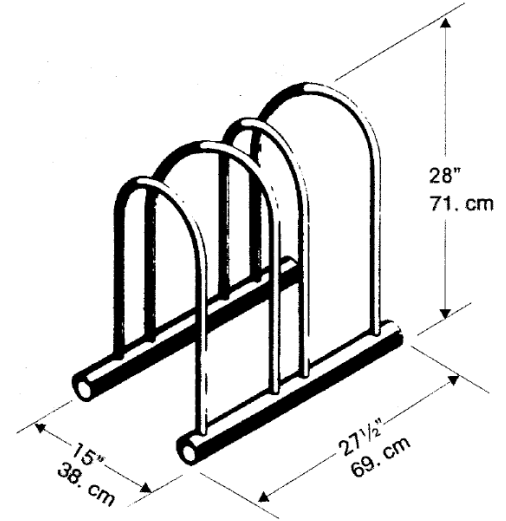
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES SUPPORTS DE TYPE RÂTELIER

Les supports de type CP-3 et CP-7 sont fabriqués par la compagnie Velo-Rack (www.velo-rack.com/).

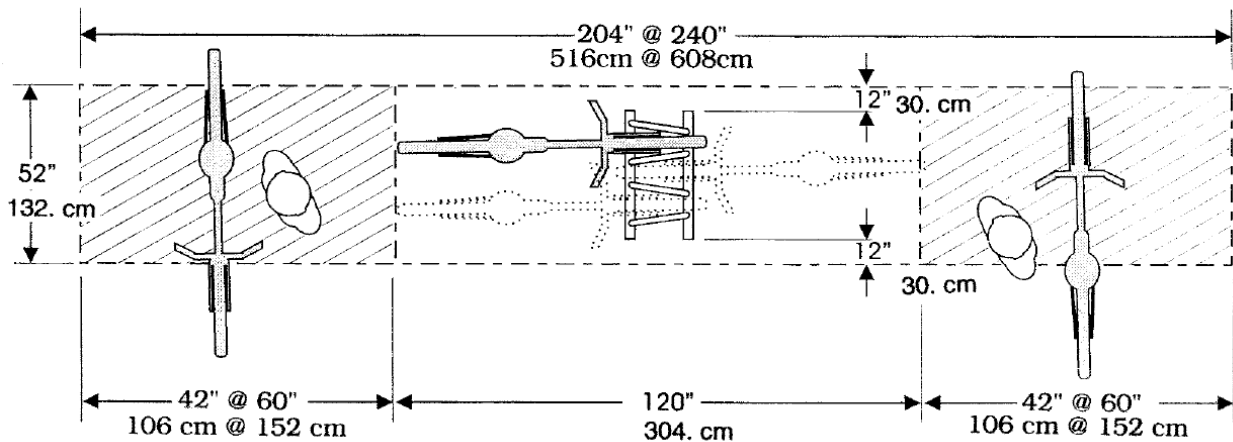
Râtelier à 3 places (CP-3)

Il faut prévoir un espace au sol minimal d'environ 5 mètres par 1,3 mètre.

Le support offre trois places s'il est utilisé des deux côtés et deux places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.



Source : Vélo-Rack

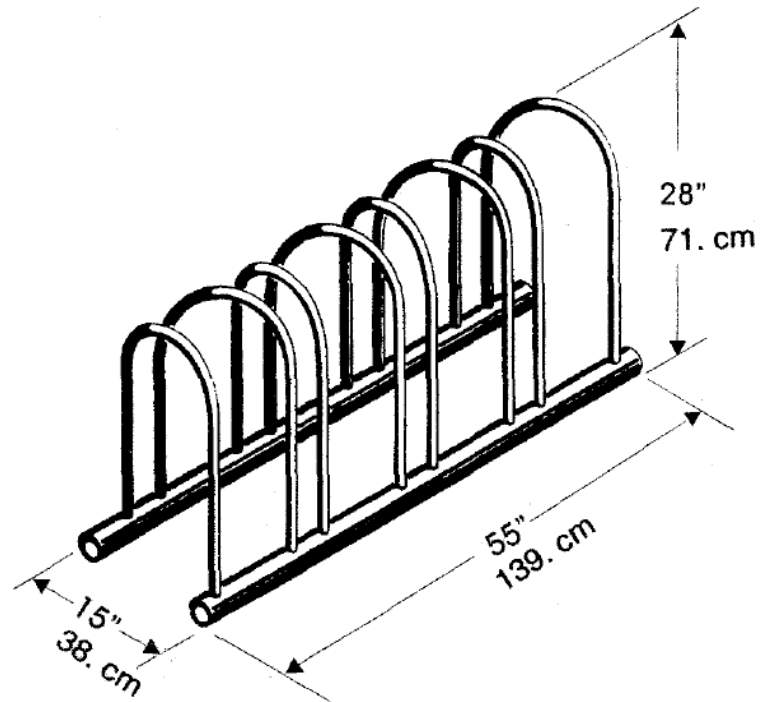


Source : Vélo-Rack

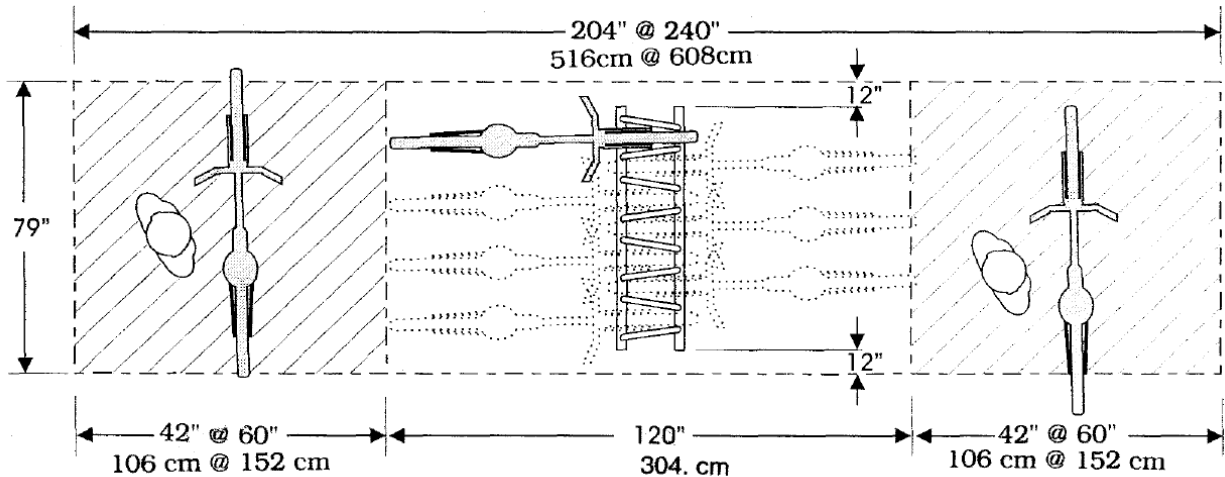
Râtelier à 7 places (CP-7)

Il faut prévoir un espace au sol minimal de 5 mètres par 2 mètres.

Le support offre sept places s'il est utilisé des deux côtés et quatre places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.



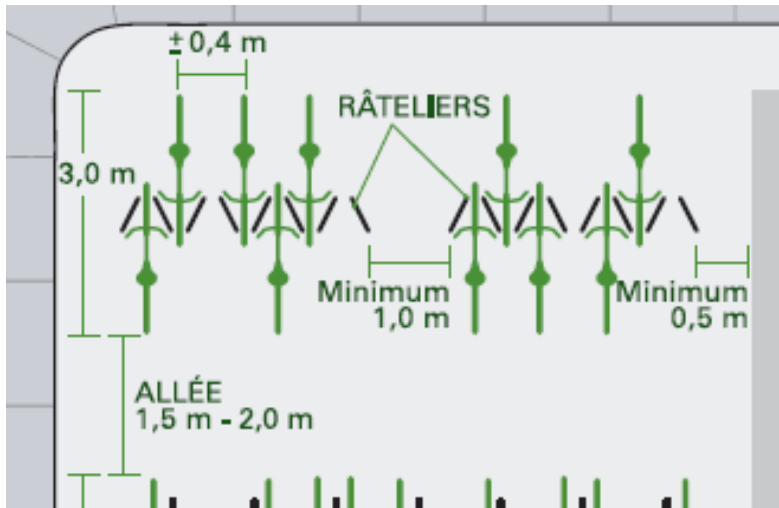
Source : Vélo-Rack



Source : Vélo-Rack

Installation

Afin de s'assurer de l'efficacité du stationnement pour vélos, voici les dimensions à respecter lors de son implantation :



Source : Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique, 2009

Prix des supports de type râtelier*

CP-3, Finition galvanisée**	210,00 \$
CP-7, Finition galvanisée**	390,00 \$
Pour une installation sur béton existant :	
Nécessaire de 4 ancrages + accessoires (zinc)***	22,00 \$
Outil de pose pour ancrage béton	8,00 \$
Pour une installation sur asphalte :	
Nécessaire de 4 ancrages 12mm + accessoires (nylon & zinc)***	22,00 \$
Pour une installation sur gazon :	
Nécessaire de 2 ancrages + accessoires (zinc)	90,00 \$
Outil de pose pour ancrage gazon	15,00 \$

* Prix à titre indicatif avec le rabais de 10 % offert aux écoles participant au programme À pied, à vélo, ville active (taxes et livraison en sus). Pour bénéficier du 10 % de rabais, l'école doit mentionner qu'elle participe au programme À pied, à vélo, ville active lors de la commande.

**D'autres finitions sont également disponibles.

***Acier inoxydable également disponible.

Pour commander, contacter la boutique de Vélo Québec au 514 521-8356, poste 344 ou par courriel à boutiquevq@velo.qc.ca

PISTES DE FINANCEMENT

Afin de soutenir les écoles dans leur initiative pour favoriser un environnement favorable au transport actif, voici quelques pistes de financement pour l'achat de supports à vélo :

1. Solliciter le Service des ressources matérielles de votre commission scolaire;
2. Établir une collaboration avec une école de formation professionnelle et technique offrant le programme de Soudage-Montage. Ce programme est offert dans de nombreux établissements. Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le cours est offert en 2014 au CFP Lac-Abitibi de La Sarre;
3. Effectuer un achat groupé de supports à vélo afin de bénéficier d'un prix avantageux;
4. Organiser une collecte de fonds;
5. Faire une demande de financement, par exemple via le Fonds Éco-IGA (Projet régulier). Pour tous les détails, consultez le site Internet suivant : www.jourdelaterre.org;
6. Faire une demande de don ou de commandite via un commerce de la communauté ou la Caisse Desjardins de votre secteur;